

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JANVIER 2017

Présents : Mmes Cabane, Dulac, Séébold, Stewart, Deltour
MM. Amat, Barbe, Bonnard, Breton, Calmettes, Sifantus, Ader,

Absents excusés : Mme Peyragrosse, procuration à M. Calmettes.
Mme Norholm, procuration à M. Breton.
M. Bonnet, procuration à M. Amat.

Absents : Mme Prévostel.
M. Hirn, Garnier

Secrétaire de séance : Mme Séébold.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2016.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR APPLICATION DES ARTICLES
L2122-22 ET L2122-23 DU CGCT :

-Signature du devis pour éclairage public chemin de la tour de Vias :
Montant : 14 189,77 € TTC. Entreprise ABE.

-Signature du devis pour la mise à jour du zonage d'assainissement :
Montant : 4 206,00 € TTC. Entreprise ENTECH.

I. FINANCES :

1. Délibération ouverture de crédits 2017 :

Il convient de prendre une délibération pour permettre à l'ordonnateur d'engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite des crédits ouverts l'année précédente, afin que les services puissent fonctionner. Pour l'investissement il pourra engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quota des crédits inscrits au budget de l'année précédente.

VOTE : 15 POUR.

2. Délibération marché école maternelle :

La commission d'appel d'offres a sélectionné, pour le marché de la construction de l'école maternelle, les entreprises suivantes :

Lot n° 1 Gros œuvre TP Sonerm	258 551,00€ H.T.
Lot n° 2 Etanchéité traditionnelle Sarl MIE	38 996,00€ H.T.
Lot n° 3 Charpente bois/bardage MLS construction bois	299 773,00€ H.T.

Lot n° 4 Doublage, cloisons, faux plafond Sarl MJM	66 893,00€ H.T.
Lot n° 5 Electricité CF et CF Sarl SMEE	67 324,45€H.T.
Lot n° 6 Plomberie sanitaire SASU sanithermic	99 538,00€ H.T.
Lot n° 7 Menuiseries extérieures Menuiserie Michel David	82 505,00€ H.T.
Lot n° 8 Revêtement sol et mur Proceram	48 542,00€H.T.
Lot n° 9 Menuiseries intérieures Menuiserie Michel David	31 405,00€ H.T.
Lot n° 10 Peinture TEFTRI Sud réalisations	19 074,90€ H.T.
Lot n° 11 Photovoltaïque ACAPE	50 000,00€ H.T.
Lot n° 12 Paysagisme SAS PPJ	4 372,02€ H.T.

Montant total	1 066 974,37€ H.T.
	1 280 369,24€ T.T.C.

VOTE : 15 POUR.

II. ASSAINISSEMENT :

Convention assistance technique départementale :

La loi du 30 décembre 2006 relative à l'eau et aux milieux aquatiques fait obligation aux départements de mettre à disposition des collectivités maîtres d'ouvrages une assistance technique dans les domaines de l'assainissement collectif, non collectif et protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Notre commune fait partie des maîtres d'ouvrages éligibles dans le domaine de l'assainissement collectif.

La précédente convention étant arrivée à expiration, il convient de renouveler celle-ci pour 1 an renouvelable deux fois tacitement soit pour une durée maximum de trois ans (2017, 2018, 2019).

La participation financière de notre commune est fixée à 0,80€ par habitant. Le Conseil Départemental a pris la population DGF à savoir 1999 habitants.

Montant total de la participation pour 2017 : 1 599,20€

VOTE :15 POUR.

III. CCGPSL :

Suite à la recomposition du Conseil Communautaire et au vote du 14 décembre 2016 (répartition selon accord local), il convient de procéder à l'élection des nouveaux conseillers communautaires parmi les conseillers sortants, au scrutin de liste à 1 tour.

VOTE : Alain Barbe, Dominique Stewart.

IV. URBANISME :

Ce point n° 4 concernant l'urbanisme et plus précisément le PLUi est supprimé.
Ce point sera abordé et repris dans un prochain conseil municipal.

V. QUESTIONS DIVERSES :

- divers : motion de soutien aux délégués communautaires impactés par la loi du 19 mars 2015.
- planning.